



CAISSE D'ÉPARGNE
GRAND EST EUROPE



C57513091704287D85

103 L 1

Madame XXXXXX XXXXXXXX

Adresse

CP VILLE

Le 30/09/2019

Objet : Arrêt de la commercialisation des cartes Visa à cryptogramme dynamique – Modification de votre contrat carte

Madame,

Vous êtes détenteur d'une carte VISA Classic à cryptogramme dynamique émise par notre Caisse d'Épargne et **nous vous remercions pour votre confiance.**

Pour des raisons d'évolution de normes techniques, nous sommes contraints d'arrêter la commercialisation de cette carte et nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

Vous allez donc recevoir, fin novembre, votre nouvelle carte VISA Classic avec **le même code à 4 chiffres ainsi que le même niveau de service** que votre carte actuelle ; **seul le cryptogramme change et se présentera sous un format classique.**

Votre carte VISA Classic actuelle à cryptogramme dynamique **sera désactivée dans un délai de 15 jours** dès lors que vous aurez reçu votre **nouvelle carte bancaire**. La facturation mensuelle de 1€/mois liée au service de cryptogramme dynamique prendra fin au même moment. La cotisation mensuelle de votre nouvelle carte sans ce service reste inchangée.

L'application mobile pour une sécurité renforcée de votre carte bancaire

Nous savons que la **sécurisation de l'utilisation de votre carte bancaire** est primordiale. Avec notre application mobile, vous contrôlez et pilotez votre carte bancaire en temps réel en quelques clics, directement depuis votre Smartphone¹.

Vous pouvez par exemple

- **désactiver et réactiver le paiement à distance** à tout moment, en fonction des achats en ligne que vous prévoyez d'effectuer
- consulter ou **augmenter si besoin les plafonds** de retraits et de paiements²
- **verrouiller temporairement votre carte** le temps de la retrouver ou **faire opposition en temps réel** en cas de perte, vol ou utilisation frauduleuse de votre carte bancaire

Le respect de l'environnement, c'est important

Votre carte bancaire à cryptogramme dynamique contient **une batterie au lithium**. Par respect pour l'environnement, elle sera **recyclée**. **Après avoir activé votre nouvelle carte** (en effectuant un retrait sur un distributeur ou un paiement avec saisie du code chez un commerçant), il faudra renvoyer votre ancienne carte à cryptogramme dynamique intacte (ni pliée ni coupée) dans une enveloppe non affranchie à l'adresse suivante :

Opération NCE 0002
LIBRE REPONSE 23362
79305 BRESSUIRE CEDEX

.../...

¹ Sous réserve d'être titulaire d'un abonnement de banque à distance et d'un smartphone compatible. Voir conditions sur le site https://www.caisse-epargne.fr/particuliers/au-quotidien/conseil-pilotez-carte-bancaire-depuis-application-mobile** ou en agence.

² La possibilité d'augmenter vos plafonds de retrait et de paiement est soumise à quelques conditions, notamment :

- Votre compte de dépôt doit être ouvert depuis au moins 6 mois
- Votre carte doit être active, non opposée, non annulée et activée sur un TPE (Terminal de Paiement Electronique) ou GAB (Guichet Automatique Bancaire)
- Vous devez disposer d'une solution d'authentification forte Sécur'Pass ou SOL/SMS

Si vous avez réservé et payé un voyage avec votre carte VISA Classic à cryptogramme dynamique, vos garanties d'assurances³ persistent même après la réception de votre nouvelle carte. Vous devez en conséquence conserver le numéro de votre ancienne carte à cryptogramme dynamique; ses 9 premiers chiffres vous seront demandés lors de votre éventuelle déclaration du sinistre sur le site www.visa-assurances.fr^{**}. Vous bénéficiez des garanties d'assistance⁴ associées à la carte que vous détiendrez lors de votre voyage.

Vous êtes réputé avoir accepté ce remplacement de votre carte à cryptogramme dynamique si vous ne nous avez pas notifié votre désaccord pendant un délai de deux mois à compter du présent courrier. Vous pouvez aussi pendant ce délai refuser ce remplacement et, dans ce cas, résilier sans frais votre contrat carte.

Soucieux de vous apporter au quotidien, accompagnement et solutions sur mesure, votre conseiller(e) se tient à votre disposition pour répondre à vos besoins.

Bien cordialement,



Votre conseiller(ère)

* Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

** Coût selon votre fournisseur d'accès

³ Les garanties d'assurances des cartes Visa sont des contrats AXA France IARD et AXA France Vie, entreprise régie par le Code des assurances, souscrits par Visa Europe France, distribués par la Caisse d'Epargne intermédiaire d'assurance.

⁴ Les garanties d'assistance des cartes Visa sont des contrats Mondial Assistance, souscrits par Visa Europe France, distribués par votre Caisse d'Epargne intermédiaire d'assistance.

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles consultable à tout moment sur notre site internet www.caisse-epargne.fr/da/file/fre-LA/360030 ou sur simple demande auprès de votre agence. Délégué à la Protection de Données : 5, Parvis des Droits de l'Homme 57012 METZ CEDEX.



Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738